

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Évaluateur des informations préoccupantes	Direction	DGA-PVS
Intitulé du métier de référence		Service	DAST PDS CENTRE ANJOU
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	
		Code métier*	

Statut

Catégorie	☒ A ☒ B ☐ C	Titulaire / contractuel	
Filière	Sociale	Cadre d'emplois	ASE-EJE-ME - PUER
Grade détenu		Grades possibles	ASE à ASE EXCEPT EJE à EJE EXCEPT ME à ME PRINCIPAL PUER

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	ANGERS	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non ☒ Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	☐ Non ☒ Oui Territoire du PDS	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☒ 3 ☐ Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	☒ Non ☐ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	☐ Non ☒ Oui	Lesquelles : Risque de "dépassement" d'horaire de bureau en fonction des nécessités de service (heures supplémentaires récupérées)	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Responsable équipe évaluation des IP	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	Non, pas de subordonnés	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☒ NON	☐ OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Unités SPE – SED – DAST - MDS	

Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services
départementaux

Partenaires institutionnels - familles

Contribution du poste d'activité du Département

Mission	Sous la responsabilité du responsable de l'équipe IP, le travailleur médico-social : • Réalise des évaluations de situations qui font l'objet d'informations préoccupantes transmis au PDS • Assure l'expertise dans le domaine de la protection de l'enfance
----------------	---

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
Recueil du faisceau d'indices des informations préoccupantes		
Évaluation des situations d'enfants en risque ou en danger, faisant l'objet d'une information préoccupante (IP) sur le territoire du PDS selon la procédure et le référentiel établi ○ Prendre connaissance des éléments à l'origine de la demande d'évaluation ○ Prendre contact avec les TMS des territoires (DAST) pour recueillir les principaux éléments connus le cas échéant ○ Préparer l'évaluation et prendre contact avec les familles concernées ○ Conduire des entretiens d'évaluation, souvent à domicile, pour recueillir les données, (entretiens avec les enfants, les parents, les personnes de l'environnement de l'enfant, les particuliers ou les professionnels en contact ou en lien avec l'enfant... ○ Analyser et classer les informations recueillies pour rédiger le rapport d'évaluation afin de caractériser l'urgence ou la lever et d'émettre des préconisations (analyse qualifiée et conceptualisée)		
Travailler en pluridisciplinarité notamment avec le médecin référent du PDS si besoin d'une expertise médicale de l'enfant		
Participation aux réunions, synthèses et groupes de travail, formations, en lien avec les missions confiées		
Rendre compte des situations au responsable et/ou adjoint de l'équipe IP		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE	
Savoirs (connaissances théoriques)	Avoir un diplôme de travailleur social ou médico-social (puéricultrice) Connaître des référentiels théoriques et les méthodologies de l'évaluation d'une situation familiale et individuelle, Connaître la psychologie et le développement de l'enfant et de l'adolescent, Avoir des notions de systémie, de la psycho pédagogie de la relation d'aide.

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Être en capacités de : - o Entrer en relation avec des personnes dans un contexte d'évaluation complexe et se présenter pour informer les personnes sur les procédures, les différents acteurs et leurs droits, - o Identifier les éléments à recueillir dans l'urgence de nature à favoriser la compréhension de la situation - Évaluer la situation en prenant en compte les difficultés des personnes, leurs capacités et leurs potentiels, l'environnement familial et social de la famille - Identifier la capacité de mobilisation des parents et de l'entourage de l'enfant, l'existence de personnes ressources pour l'enfant le cas échéant - Évaluer les notions d'inquiétude, de risque, de danger - o Développer des compétences relationnelles : - Mesurer et gérer son implication individuelle dans l'évaluation d'une situation complexe - Réguler des situations de crise au moment de l'évaluation - Négocier avec les personnes - Assurer un rôle d'interface, le cas échéant, entre les personnes et les institutions - o Organiser son temps de travail en respectant les délais imposés par les procédures : - pour formuler un avis sur la situation et en apportant les principales informations de nature à répondre aux objectifs de l'évaluation, dans le respect du droit et de la réglementation en vigueur - pour rédiger et saisir informatiquement des écrits professionnels - o Assurer une veille documentaire et actualiser ses connaissances - o Travailler en équipe et dans l'urgence - o Respecter les règles déontologiques et éthiques - o Maîtriser les outils bureautiques (word, excel) Rédiger et saisir des rapports
Savoir procédural (procédures)	• Connaître le cadre législatif et assurer une veille • Maîtriser les circuits de l'information préoccupante • Connaître la Charte de la prévention et de la protection de l'enfance, • Identifier les partenaires de l'institution et inter institutionnels dans l'environnement du travailleur social et connaître leur culture, • Décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs, • Travailler en réseau, • Savoir négocier et coopérer, travailler en partenariat, • Savoir confronter ses observations de façon argumentée, documentée et factuelle.
Savoir relationnel (relations humaines)	• Qualités relationnelles pour : - o S'adapter avec souplesse (écoute, réactivité et diplomatie) à la diversité des publics rencontrés, - o Travailler en équipe et en réseau • Capacités à - o Gérer ses émotions et à prendre du recul, - o Développer une écoute active, avec empathie, - o Gérer son implication personnelle, - o Savoir dire et formuler pour se faire comprendre des personnes aidées, avec pédagogie, - o Gérer des situations d'agressivité ou de conflit. • Sens de la négociation et de la coopération (ouverture, souplesse, fermeté), de l'altérité (respect des places de chacun). • Capacités à travailler en autonomie dans l'exercice de la fonction. • Être organisé et rigoureux
Autres	